

Le Numéro 5 Centimes

# LA DÉPÊCHE

Journal de la Démocratie du Midi

Le Numéro 5 Centimes

**ABONNEMENTS**

Toulouse et Départements.....	Trois mois 5 fr.	Six mois 10 fr.	Un an 20 fr.
Etranger.....	5 fr.	10 fr.	20 fr.

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.  
Ils sont payables d'avance. — Joindre 0 fr. 50 à toute demande de changement d'adresse.  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

**RÉDACTION & ADMINISTRATION**  
Rue d'Alsace-Lorraine, 59 — TOULOUSE

Toutes les lettres concernant la rédaction et l'administration doivent être adressées au Directeur de LA DÉPÊCHE

**INSERTIONS**

Annonces..... (la ligne)	1 fr. 50	Faits divers..... (la ligne)	5 fr.
Réclames.....	2 fr. 50	Chroniques locales.....	6 fr.

LES INSERTIONS SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT :  
A TOULOUSE : Aux Bureaux de l'Agence Canet, 38, rue d'Alsace-Lorraine.  
A PARIS : Chez MM. Audoubert et C<sup>o</sup>, 44, place de la Bourse.

## ÉDITION DE NUIT

LA DÉPÊCHE publie chaque jour un article de ses collaborateurs parisiens :

MM. Francisque Sarcey.  
Camille Pelletan.  
Jean Frontière.  
Ranc.  
Henry Maret.  
Jean Jaurès.

AUX

## Instituteurs et Institutrices

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire; son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères: l'égoïsme aux formes multiples; quel est le principe de notre grandeur: la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démentent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triomphons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi! Tout cela à des enfants! Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais bien que les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'école le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage.

J'entends dire, il est vrai: A quoi bon exiger tant de l'école? Est-ce que la vie elle-même n'est pas une grande institutrice? Est-ce que, par exemple, au contact d'une démocratie ardente, l'enfant devenu adulte ne comprendra point de lui-même les idées de travail, d'égalité, de justice, de dignité humaine qui sont la démocratie elle-même? Je le veux bien, quoiqu'il y ait encore dans notre société, qu'on dit agitée, bien des épaisseurs dormantes où croissent les esprits. Mais autre chose

est de faire, tout d'abord, amitié avec la démocratie par l'intelligence ou par la passion. La vie peut mêler, dans l'âme de l'homme, à l'idée de justice tardivement éveillée une saveur amère d'orgueil blessé ou de misère subite, un ressentiment et une souffrance. Pourquoi ne pas offrir la justice à des cœurs tout neufs? Il faut que toutes nos idées soient comme imprégnées d'enfance, c'est-à-dire de générosité pure et de sérénité.

Comment donnerez-vous à l'école primaire l'éducation si haute que j'ai indiquée? Il y a deux moyens. Il faut d'abord que vous appreniez aux enfants à lire avec une facilité absolue, de telle sorte qu'ils ne puissent plus oublier de la vie et que, dans n'importe quel livre, leur œil ne s'arrête à aucun obstacle. Savoir lire vraiment sans hésitation, comme nous lisons vous et moi, c'est la clef de tout. Est-ce savoir lire que de déchiffrer péniblement un article de journal, comme les érudits déchiffrent un grimoire? J'ai vu, l'autre jour, un directeur très intelligent d'une école de Belleville, qui me disait: « Ce n'est pas seulement à la campagne qu'on ne sait lire qu'à peu près, c'est-à-dire point du tout; à Paris même, j'en ai qui quittent l'école sans que je puisse affirmer qu'ils savent lire. » Vous ne devez pas lâcher vos écoliers, vous ne devez pas, si je puis dire, les appliquer à autre chose tant qu'ils ne seront point par la lecture aisée en relation familière avec la pensée humaine. Qu'importe vraiment à côté de cela quelques fautes d'orthographe de plus ou de moins, ou quelques erreurs de système métrique? Ce sont des vétilles dont vos programmes, qui manquent absolument de proportion, font l'essentiel.

J'en veux mortellement à ce certificat d'études primaires qui exagère encore ce vice secret des programmes. Quel système déplorable nous avons en France avec ces examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître et aussi la bonne foi de l'enseignement, en sacrifiant la réalité à l'apparence! Mon inspection serait bientôt faite dans une école. Je ferais lire les écoliers, et c'est là-dessus seulement que je jugerais le maître.

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'œuvre des siècles, de lui faire mesurer l'effort inouï de la pensée humaine!

Seulement, pour cela, il faut que le maître lui-même soit tout pénétré de ce qu'il enseigne. Il ne faut pas qu'il récite le soir ce qu'il a appris le matin; il faut, par exemple, qu'il se soit fait en silence une

idée claire du ciel, du mouvement des astres; il faut qu'il se soit émerveillé tout bas de l'esprit humain, qui, trompé par les yeux, a pris tout d'abord le ciel pour une voûte solide et basse, puis a deviné l'infini de l'espace et a suivi dans cet infini la route précise des planètes et des soleils; alors, et alors seulement, lorsque, par la lecture solitaire et la méditation, il sera tout plein d'une grande idée et tout éclairé intérieurement, il communiquera sans peine aux enfants, à la première occasion, la lumière et l'émotion de son esprit. Ah! sans doute, avec la fatigue écrasante de l'école, il vous est mal aisé de vous ressaisir; mais il suffit d'une demie-heure par jour pour maintenir la pensée à sa hauteur et pour ne pas verser dans l'ornière du métier. Vous serez plus que payés de votre peine, car vous sentirez la vie de l'intelligence s'éveiller autour de vous. Il ne faut pas croire que ce soit proportionner l'enseignement aux enfants que de le rapetisser.

Les enfants ont une curiosité illimitée, et vous pouvez tout doucement les mener au bout du monde. Il y a un fait que les philosophes expliquent différemment suivant les systèmes, mais qui est indéniable: « Les enfants ont en eux des germes, des commencements d'idées. » Voyez avec quelle facilité ils distinguent le bien du mal, touchant ainsi aux deux pôles du monde: leur âme réçoit des trésors à fleur de terre; il suffit de gratter un peu pour les mettre à jour. Il ne faut donc pas craindre de leur parler avec sérieux, simplicité et grandeur. Je dis donc aux maîtres pour me résumer, lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs.

Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et ce jour-là bien des choses changeront.

JEAN JAURÈS

LA DÉPÊCHE publiera demain un article de  
**M. CAMILLE PELLETAN**

## ESPAGNE

De notre correspondant particulier :  
Barcelone, 11 janvier 1888.

On me dit, à propos du remplacement de M. Wagner et de sa dernière lettre: « Insitez donc! Indiquez pourquoi les consuls français en général si inférieurs aux consuls anglais ou allemands. » Eh bien! il ne faut pas exagérer. Il n'est pas douteux qu'au point de vue des connaissances générales les consuls français sont le plus souvent supérieurs aux agents allemands ou anglais. Ils ont reçu une culture qui leur donne une ouverture d'esprit autrement grande. La plupart sont licenciés. Ils ont des lettres, ils savent du droit, de l'histoire, ou ils sont versés dans les sciences. Quelques-uns sont d'anciens officiers de l'armée ou de la flotte: ce sont les moins bons, d'ailleurs. En général, tous possèdent une instruction qui les rend aptes à tout. Il n'en est pas de même des consuls des autres

nations, dont la grande masse n'a point reçu les bienfaits de ce que nous appelons en France une éducation libérale. Et pourtant les nôtres leur sont notablement inférieurs, malgré ces avantages. Ce qui manque aux consuls français, c'est ce qui ne peut s'acquiescer dans les écoles ni dans les livres, c'est ce qui ne peut s'acquiescer que par la pratique, en restant longtemps attaché au même poste. Ce qui leur manque, ce sont les connaissances spéciales, particulières de tels ou tels faits économiques, industriels ou commerciaux. Les consuls des autres nations passent leur vie dans les mêmes postes. Pendant dix, quinze, vingt ans, on les voit au même endroit, dans le même pays, dans le même milieu. Ils finissent par y connaître tout le monde. Ils savent, au bout d'un certain temps, tous les besoins du rayon et toutes les ressources qu'il peut offrir. On s'explique alors qu'ils puissent fournir au commerce de leurs nationaux des renseignements d'une réelle valeur. Les nôtres passent comme l'oïseau. Un instant ils s'arrêtent à Cadix; le lendemain on les envoie à Charleston.

Les voilà avec les Anglo-Saxons après avoir, d'abord, frayé avec les Latins. Rien ne dit qu'ils ne finiront leur carrière dans quelque port de l'Extrême-Orient où la mort viendra interrompre leurs soi-disant études sur la consommation et la production des richesses chez les hommes jaunes ou noirs. Et alors, dans l'intervalle, si vous venez leur demander, vous, commerçant, quelque renseignement sur le crédit ou le genre d'affaires de tel ou tel négociant établi dans la ville où ils siègent, ils ne peuvent vous répondre, soit qu'ils se trouvent là depuis trop peu de temps, soit qu'ils se disposent à en partir. Pourquoi se donneraient-ils la peine d'étudier sérieusement une contrée dans laquelle ils ne font que passer et qu'ils ne sont plus appelés à revoir?

Depuis quelque temps les divers ministres du commerce qui se succèdent en France ont demandé à nos consuls des rapports sur les affaires de leurs circonscriptions. Vos journaux publient ces rapports, et il nous arrive parfois de les lire. Tout ce qu'on peut en dire de moins désobligeant, c'est qu'ils fourmillent d'erreurs et que l'expérience technique du rédacteur y éclate à chaque ligne. Il n'est pas une maison sérieuse qui puisse en tirer le moindre profit. Alors, demandez-vous, à quoi servent nos consuls? Pas à grand chose. En dehors des services qu'ils rendent à la navigation et des quelques actes de l'état civil qu'ils dressent, on chercherait vainement. Il n'en irait pas de même si l'on se décidait à ouvrir la carrière aux bons sujets qui sortent des écoles supérieures de commerce en France, à placer des agents commerciaux auprès des consuls dont le poste réclame en même temps une action politique, à faire avancer ces fonctionnaires sur place ou du moins à ne les changer que pour les envoyer dans des pays de même langue. Il y a une considération qui devrait frapper entre autres tous ceux qui se préoccupent des moyens d'étendre les relations commerciales de la France. Comment ne voit-on pas qu'un des points essentiels au succès d'un consul, c'est l'état de ses rapports avec les autorités des pays où il est accrédité?

Or, quand on a des consuls étrangers fixés à Barcelone depuis un nombre considérable d'années, comme ceux de l'Allemagne, de la Belgique, de la Suisse, des Etats-Unis, comment espérer que le consul français, qui change en moyenne chaque deux ou trois ans, — M. Wagner n'est resté que quelques mois, lui, — pourra lutter d'influence, auprès du gouverneur ou de toute autre autorité espagnole, avec ces personnages? Maintenant qu'il existe des chambres de commerce fran-

çaises à l'étranger, pourquoi ne les consulterait-on pas sur la réforme des consuls? Il n'est personne qui soit mieux à même qu'eux d'éclairer un ministre désireux d'aboutir.  
C. MARC.

## TÉLÉGRAMMES

Par le Fil spécial de LA DÉPÊCHE

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 14 janvier, s.  
Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence M. Carnot.  
Le gouvernement a arrêté le sens des déclarations qu'il portera à la tribune, lors du débat sur l'interpellation Lamarzelle.  
M. Fallières a entretenu le conseil du projet relatif à la réforme du Code d'instruction criminelle; il accepte ce projet sous réserve de modifications de détail.  
M. Faye a fait signer le décret portant la réorganisation de l'administration centrale du son département.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 janvier 1888

PRÉSIDENCE DE M. FLOQUET

C'est devant une salle à peu près vide que M. Proal vient poser une question à M. le ministre de l'instruction publique. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de M. Proal. Ce député des Basses-Alpes, assez impatient de notoriété à ce qu'il semble, fut un de ceux qui s'agitèrent le plus pendant la dernière crise présidentielle. Il se donnait couramment airs comme un des familiers de l'Elysée, comme le porte-parole autorisé de M. Grévy, et promenait dans les couloirs une impatience qui se faisait volontiers familière avec les reporters, ces dispensateurs de réclame et de renommée.

M. Proal n'entend pas se laisser oublier. Aujourd'hui que la crise présidentielle est terminée, il monte donc à la tribune pour demander à M. Faye s'il est correct de faire sortir des conseils supérieurs de l'enseignement primaire des membres du personnel enseignant qui y ont été élus pour trois ans, quand lesdits membres nommés en tant que directeurs d'une école, comptant plusieurs classes comme le veut la loi, ont été par la suite choisis pour diriger une école qui n'en comprend qu'une seule, ce qui ne comporte aucune déchéance. L'administration s'arroge le droit de faire sortir des conseils dont il s'agit les directeurs ainsi changés d'emploi. C'est peut-être légal, mais c'est déplorable à tous égards.

M. Faye, qui répond, déclare se ranger à l'avis de l'orateur, il exprime que les faits qui ont motivé la question de M. Proal se sont passés sous le précédent ministère; il les désapprouve complètement. Un directeur d'école, investi d'un mandat régulier, doit le conserver jusqu'à son expiration. Le ministre actuel s'engage à faire respecter cette règle. Mais il ne peut casser les décisions prises dans un esprit différent par son prédécesseur.

L'incident est clos.  
Autre question! Elle est de M. le marquis de la Ferronnays, député de la droite, qui vient interroger le ministre de l'agriculture sur la police sanitaire des animaux. M. Viette répond en quelques paroles très concluantes et cet incident est également déclaré clos.  
La Chambre vote ensuite de nombreux pro-

## FEUILLETON

### LA PETITE MIONNE

#### DEUXIÈME PARTIE LES DESESPÉRÉS

XVIII

PREMIER SOURIRE DE LA FORTUNE

— Je ne suis nullement convaincu, répliqua-t-il, par cette nouvelle manière d'établir la propriété d'une chose.  
Il ajouta aussitôt :  
— Alexis, tu es plus que mon ami, tu es mon frère et nous sommes également pauvres; eh bien, partageons!  
— Georges!  
— Je n'accepte pas ce premier sourire de la fortune s'il n'est pas pour nous deux.  
— Donne, Georges, donne; refusez serait me rendre indigne d'une amitié comme la tienne!  
Le partage fut fait et les deux amis s'embrassèrent.  
— Avec cet argent qui me tombe du ciel, reprit Georges, j'ai plus d'une année devant moi. Enfin, je vais donc pouvoir travailler sans avoir le souci du lendemain, avec le calme de l'esprit!  
Demain, dit Alexis, je chercherai un nouveau logement dans Montmartre, pour ne pas être loin de toi.  
Georges, est-ce qu'il est terminé, ce tableau?  
— Oui; je lui donnais les derniers coups de brosse quand tu es arrivé.  
Le trouves-tu bien?  
— Certainement, bien que ce ne soit pas ton genre.

— Je le sais, mon ami; mais j'ai peint cela parce qu'il fallait faire quelque chose.

Ce qui coûte le plus cher à un peintre, c'est le modèle; aussi m'a-t-il presque toujours manqué. Ma nature morte ne m'a pas coûté beaucoup; que veux-tu, il faut aller suivant sa bourse. J'ai peint des paysages, ce n'est pas mon genre non plus, mais j'y étais forcé; la nature ne fait pas payer ses modèles à ceux qui veulent la copier.  
— Mon pauvre Georges! fit Alexis avec émotion.

Mais, va, maintenant nous sommes deux avec toi, Etienne et moi; nous réunirons nos trois bourses et tu auras tes modèles.  
Un coup de sonnette interrompit brusquement la conversation.  
— Tiens, fit Georges, qui donc peut venir à cette heure nous déranger? Ce n'est pas encore Mme Robert; d'ailleurs, ayant une clé du logement, elle ne sonnera pas.  
En parlant, le jeune homme s'était levé. Il alla ouvrir.

Un homme bien vêtu, et de fort bonne mine, ayant la figure encadrée dans sa barbe noire, entra dans l'atelier.  
— Monsieur Robinet! exclama Georges, reconnaissant le visiteur.  
— Moi-même, monsieur Ramel. Il y a une éternité que je ne vous ai vu et j'ai voulu m'assurer que vous étiez encore de ce monde.  
— Je suis heureux que vous ayez pensé à moi, monsieur Robinet, et je vous remercie de votre visite.  
— Vous fait-elle plaisir, au moins?  
— Vous n'en doutez pas, monsieur Robinet.

— Voyons un peu ce que vous avez ici; vous permettez, monsieur Ramel?  
— Certainement.  
— Très bonne, cette nature morte; joli, ce paysage; ces effets de lumière sont charmants. Nul mieux que vous, monsieur Ra-

mel, ne possède l'art des clairs-obscur; terminée, ce paysage sera une œuvre. Est-ce tout ce que vous avez, monsieur Ramel?

— C'est tout.  
— Ah! il y a encore cette ébauche, que j'aperçois dans ce coin.  
M. Robinet vint se placer devant la nature morte qu'il se mit à examiner en connaissance.  
— Est-ce une commande? demanda-t-il.  
— Non, répondit Georges.  
— Et les paysages?  
— Pas davantage.  
— Alors ces tableaux sont à vendre?  
— Oui.

Alexis, qui écoutait, silencieux, comprit enfin que ce monsieur barbu était un marchand de tableaux.  
— Ils sont à vendre, monsieur, dit-il, se mêlant ainsi à la conversation; mais ils ne seront vendus que si mon ami Georges Ramel en trouve un prix convenable.

— J'ai déjà acheté plusieurs toiles à M. Ramel, et je ne crois pas qu'il ait eu à se plaindre de moi.  
— Vous m'avez toujours payé exactement, monsieur Robinet.  
— Monsieur, reprit Alexis, mon ami Georges n'est pas un élève, mais un peintre de talent; presque inconnu aujourd'hui, il sera célèbre demain.  
Il est bon que vous sachiez qu'il vient de vendre un paysage quatre mille francs.  
— Je ne dis pas non, monsieur.

Du reste, votre ami peut vous dire que j'ai su apprécier son talent. Mais vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il y a entre le marchand et le particulier une différence. Quand celui-ci n'achète pas directement à l'auteur son œuvre, il s'adresse au marchand, qui devient alors un intermédiaire entre l'auteur et le particulier. Or, le métier de marchand étant de vendre ce qu'il a acheté, il ne peut payer une œuvre aussi cher que l'amateur qui l'achète directement à l'auteur, puisque, natu-

rellement, il doit avoir son bénéfice; c'est la loi du commerce, et il faut que tout le monde vive.

— Je comprends cela parfaitement, monsieur; mais je sais qu'il y a des marchands assez peu scrupuleux pour s'attribuer deux cents, trois cents pour cent et même plus de bénéfice sur une œuvre.  
— Je ne dis pas que, par hasard, cela n'arrive point; mais quand le marchand s'est trompé, c'est-à-dire quand il est obligé de livrer un tableau à un prix inférieur à celui de l'achat, il ne va pas le crier sur les toits.

Enfin, monsieur Ramel, je suis disposé à vous acheter cette nature morte et aussi, dès maintenant, ces deux paysages inachevés, que vous me livrerez le plus tôt possible.

Ce n'est pas tout; si nous pouvons nous entendre sur le prix, je vous commanderai encore cinq ou six tableaux sur toiles de six, huit, dix et douze.

J'ai plusieurs demandes importantes des Etats-Unis, du Brésil et de l'Indoustan anglais; c'est plus de cent tableaux que je dois expédier avant la fin de l'année, et je ne vous le cache point, monsieur Ramel, je désire avoir pour ma clientèle à l'étranger, quelques-unes de vos œuvres.  
— Je ferai tout ce qui dépendra de moi, monsieur Robinet, dit le pe ntre.  
Alexis se hâta d'intervenir encore, disant :  
— Georges, Georges, ne l'avance pas trop, mon ami; songe que tu as à faire ton grand tableau pour l'exposition; tu sais, les jours, les mois passent vite!  
— Il est terrible, votre ami, monsieur Ramel, dit le marchand en souriant.  
— Oh! si je n'ai pas quelque chose à la prochaine exposition de peinture, ce ne sera pas la faute d'Alexis.  
— Voyons, monsieur Ramel, combien voulez-vous de votre nature morte?  
— Cinq cents francs, répondit Alexis

Le marchand ne sourcilla pas; mais ses yeux restèrent fixés sur Georges.

— Oui, cinq cents francs, appuya le peintre — C'est un peu cher, monsieur Ramel. Le peintre secoua la tête.  
— Décidément, monsieur Ramel, j'ai eu tort de vous dire qu'il me fallait un certain nombre de tableaux; vous abusez un peu de ma confiance.

Quatre cents!  
— Cinq cents! cria Alexis.  
— Cinq cents! répéta Georges.  
M. Robinet poussa un soupir.

— Enfin, soit, puisque vous ne voulez rien diminuer, fit-il; c'est égal, monsieur Ramel, c'est cher. Et les deux paysages? Ce sont des toiles de dix?  
— Comme celle-ci.  
— Eh bien?  
— Je vous les laisserai au même prix, répondit Georges à qui Alexis venait de donner un coup de coude.

M. Robinet se gratta l'oreille.  
— Ah! monsieur, fit-il presque tristement, je ne gagnerai guère d'argent avec vous! Si seulement vous me faisiez une promesse.  
— Laquelle, monsieur Robinet?  
— Ce serait de ne jamais porter aucun de vos tableaux chez un autre marchand avant de me les avoir montrés.  
— Je vous fais volontiers cette promesse, monsieur Robinet.

— Merci, monsieur Ramel; vous êtes un bon et brave garçon, et, je vous le dis, j'ai pour vous et votre caractère la plus grande estime.  
M. Robinet prit dans son portefeuille un billet de cinq cents francs et le mit dans la main du peintre.  
— Demain, je vous porterai le tableau, dit Georges.  
(A suivre.)

EMILE RICHEBOURG